

CERCLE DES INTERNATIONAUX DE FLINES LES RACHES
Association loi 01/07/1901
Préfecture du Nord n° W 593002688

Compte rendu de l'assemblée générale du vendredi 2 juin 2017

Ordre du jour :

-Rapport moral du président

- Bilan financier

- Préparation de la saison

- Questions diverses

Rapport moral du président :

En ouverture de séance, le Président Monsieur Yves Descamps a remercié les nombreux adhérents présents et a félicité tous les amateurs du bon état d'esprit. Il a notifié la stabilité financière du club depuis quelques années ainsi que le maintien du nombre de joueur. Il a encouragé également les amateurs désireux de s'investir dans le club à se présenter lors de la prochaine élection.

Bilan financier de la saison 2016 :

Le bilan de la saison 2016 s'élève au 31/12/2016 à 12 112,40 € contre 11 992,05 € en 2015 ; (Soit : +120,35 € en caisse cette année).

Bonne recette de la vente : 5 440 € pour 2016 (4 440 € en 2015)

Nombres de cotisants : 105 cotisants pour 2016 (111 cotisants en 2015)

Les commissaires aux comptes n'ont pas relevés d'anomalies dans la tenue des comptes.

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le bilan de notre trésorier Christophe BEAUJEAN.

Préparation de la saison 2017 :

La cotisation 2017 est fixée à 2.50 € par concours au lieu de 15 € annuel en 2016.

Exemples :

Un amateur jouant un seul concours paye 2,50 € de cotisation.

Un amateur jouant les 6 concours paye 15 € de cotisation.

Un amateur ne voulant pas adhérer au club ne paye pas 2.50 € mais devra régler une participation de 5 € de frais de fonctionnement et ne pourra pas accéder au doublage du CIFR.

	Adhérents	Non adhérents
Cotisation	OUI Coût : 2.50 € par concours joués	NON
Don d'un pigeon pour la vente annuelle pour les 30 premiers du championnat ou les premiers des doublages locaux	OUI Le non respect de ce point annule les dotations en séries gratuites et la participation au championnat de l'année en cours.	NON
Accès aux concours « doublage local du Centre des Internationaux de Flines Les Râches »	OUI	NON
Dotation séries gratuites Vieux	OUI Valeur: 900 €	NON
Dotation séries gratuites 1an	OUI Valeur: 450 €	NON
Participation aux frais de fonctionnement :	NON	OUI Coût: 5 € par concours
Accès au championnat	OUI Valeur: 3 910 €	NON
Repas de clôture (dépouillement de Perpignan)	OUI	NON

Programme CIF 2017

Les lâchers s'effectueront avant 8 heures pour tous les concours sauf Barcelone (Entre 8 et 10 heures). Les résultats internationaux ne seront plus édités sur papier Mais en format PDF (tarif : 0.15€ par pigeon).

PAU Vendredi 23 Juin

(Enlogement le lundi 19 Juin)

Distance Mini 730 Kms

BARCELONE Vendredi 7 Juillet

(Enlogement le dimanche 2 Juillet)

Distance Mini 890 Kms

Saint VINCENT Samedi 15 Juillet

(Enlogement le mardi 11 Juillet)

Distance Mini 710 Kms

MARSEILLE Vendredi 21 Juillet

(Enlogement le lundi 17 Juillet)

Distance Mini 675 Kms

NARBONNE V & Y Vendredi 28 Juillet

(Enlogement le lundi 24 Juillet)

Distance Mini 700 Kms

PERPIGNAN Vendredi 04 Aout

(Enlogement le lundi 31 Juillet)

Distance Mini 725 Km

Enlogements :

La mise en loges pour le personnel de service doit être terminée à **17 H 00**

(Pas d'enlogement prioritaire après cette heure)

Horaires des enlogements : 17 H 30 a 19 H 30 heures

Les amateurs doivent vérifier que tous les feuillets de la feuille de jeu soient inscrits (bien appuyer sur le crayon).

Toutes les feuilles de jeu devront être payées avant la mise en loges.

Le mode de constatations **Electronique** ou **Manuel** doit être renseigné sur les feuilles

Tous les constateurs électroniques doivent être mis a jour et vider de tous les concours antérieurs finis.

Le certificat de vaccination devra être présenté au premier enlogement.

Les nouveaux amateurs devront fournir leur adresse mail ainsi que leur relevé de distances et leurs coordonnées GPS.

SIGNALEMENT DES PIGEONS :

Le signalement des pigeons se fait uniquement sur internet à l'adresse suivante :

<http://pigeon.c4.fr>

Chaque pigeon constaté devra impérativement être signalé dès son arrivée. Il conviendra de donner le nom de l'amateur, l'heure de constatation, le numéro de bague de caoutchouc, éventuellement le marquage de l'aile, le sexe du pigeon et votre distance. Tout pigeon non signalé ne sera pas classé.

La constatation de la bague de contrôle est obligatoire pour le premier pigeon, dans les 15 minutes suivant l'arrivée. Il est toutefois conseillé de constater les autres

également (en cas d'arrêt de l'appareil, celles-ci seraient prises en compte). Toutes les bagues non utilisées devront impérativement être rentrées lors du dépouillement.

Les championnats :

LA COTISATION ET LE DON D'UN PIGEONNEAU LORS DE LA VENTE ANNUELLE DU CLUB POUR LES 30 PREMIERS DU CHAMPIONNAT GENERAL OU LES PREMIERS DES DOUBLAGES LOCAUX DONNENT DROIT A L'ACCES DU CHAMPIONNAT ET AUX DOTATIONS EN SERIES GRATUITES.

EN CAS DE MANQUE A CES REGLES, L'AMATEUR NE PARTICIPERA PAS AU CHAMPIONNAT ET AUX DOTATIONS EN SERIES GRATUITES DE LA SAISON EN COURS.

Dotation des championnats :

- Une photographie d'une valeur 50 € au 1er de chaque concours (7 concours) 350 €
- Une photographie d'une valeur de 50 € à l'as pigeon vieux 50 €
- Championnat général au 1er inscrit vieux, 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat général aux 2pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat général aux 3pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat général aux 5pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat général aux 10pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat plus de prix vieux et 1 an 1 coupe d'une valeur de 50 €

(Ce championnat n'est pas repris dans le calcul du général)

Total des trophées 700 €

Championnat général vieux

1 ^{er} : 350€	11 ^{ème} : 90€	
2 ^{ème} : 250€	12 ^{ème} : 80€	
3 ^{ème} : 200€	13 ^{ème} : 70€	
4 ^{ème} : 160€	14 ^{ème} : 60€	
5 ^{ème} : 150€	du 15 ^{ème} au 20 ^{ème}	50€ (300€)
6 ^{ème} : 140€	du 21 ^{ème} au 30 ^{ème}	40€ (400€)
7 ^{ème} : 130€	du 31 ^{ème} au 40 ^{ème}	30€ (300€)
8 ^{ème} : 120€	du 41 ^{ème} au 50 ^{ème}	20€ (200€)
9 ^{ème} : 110€		
10 ^{ème} : 100€	Total	3 210 €

Dotation des six concours vieux :

1 série gratuite TRIO : 3/3 avec les trois premiers marqués de 50 €

1 série gratuite 3/5 de 50 €

1 plus grand nombre de prix avec les 10 premiers marqués 50 €

Soit 150 € par concours

Total des séries gratuites vieux : 900 €

Dotation de Narbonne 1an :

3 séries gratuites TRIO : 3/3 avec les trois premiers marqués de 50 €

3 séries gratuites 3/5 de 50 €

3 plus grand nombre de prix avec les 10 premiers marqués 50 €

Total des séries gratuites 1 AN : 450 €

Les séries gratuites ne sont pas cumulables sur le même concours et seront attribuées dans l'ordre suivant : 3/3, 3/5, plus de prix.

Elles ne seront pas distribuées en hors jeu.

Les séries gratuites sont des dotations distribuées lors de la remise des prix.

Total du championnat et des dotations : 5 260 €

(Seuls les amateurs présents ou excusés recevront leurs lots lors de la remise des prix)

Election :

L'assemblée générale a validé le mode opératoire des prochaines élections à l'unanimité comme suit :

Appel a candidature 1 mois avant l'élection

Blocage des listes 15 jours avant l'élection

Les candidatures seront déposées par l'intermédiaire du site

Vente annuelle:

La vente aux enchères aura lieu le 15 octobre 2017 à Flines Les Raches.

Remise des Prix :

La remise des prix se déroulera le 9 décembre 2017 à Beuvry La Forest.

Divers :

Un store sera installé sur la remorque par Jérôme Facon afin de nous protéger des Intempéries.

Pour le CIFR

Le secrétaire
Hervé DE CONINCK